

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 15 OCTOBRE 2020

Présents :

Enseignantes : Mme Ogier, directrice de l'école ; Mmes Blondieau, Giraud, Parpay, Rabusseau, adjointes ;
Mrs Bonneau, Bissières adjoints (complément de service de Mme Parpay et remplaçant de Mme Peneaud)
Représentants de la Mairie : Mmes Bonacki, Renouf et Berteau, adjointes aux affaires scolaires
Parents élus : Mmes Bozzonetti, Chatelier, Le Roy, Marchand, Gomez, Manach et Mrs Chollet et Potet

Excusé(e)s : Mme Dupinay, Inspectrice de l'Education Nationale ; M Gorioux Maire ; Mme Peneaud, enseignante ; M. Guiberteau, DDEN.

Secrétaire de séance : Mme Blondieau
Début de séance : 18h30

➤ Ordre du jour

- 1 ➤ Adoption du précédent compte-rendu : le compte-rendu est adopté à l'unanimité
- 2 ➤ Vote du règlement intérieur : le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Rappel résultats des élections : La liste unique des 8 candidats a été élue avec 100 voix sur 108 et un taux de participation de 45,38%. 6 titulaires et 2 suppléants.

Rappel des attributions du conseil d'école : le conseil d'école se réunit 3 fois par an minimum pour donner son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Les cas particuliers, cas personnels ne seront pas abordés lors de ces conseils. Les questions non inscrites à l'ordre du jour ne seront pas traitées. Les membres ayant le droit de vote sont : la directrice, les représentants de parents titulaires élus (ou le suppléant en cas d'absence d'un titulaire), les enseignantes titulaires (ou le remplaçant en cas d'absence), les 2 représentants de la mairie, le DDEN. Les votes se feront: à main levée.

3 ➤ Effectifs et organisation des classes :

Comme expliqué au précédent conseil, une 6ème classe a été ouverte. C'est une excellente nouvelle pour l'école, cela nous a permis, comme cela est préconisé par les instances nationales de faire des classes de CP et CE1 à effectifs réduits. Ainsi le conseil de maîtres a décidé de constituer : 1 classe de CP simple niveau à 20 et une classe de CP/CE1 à 19 avec 13 CP et 6 CE1. Il est rappelé que le double niveau n'est en aucun cas une passerelle vers le niveau supérieur ou une régression vers le niveau inférieur. Chaque élève fait exclusivement le travail lié à son niveau de classe, dans le respect des programmes ministériels. L'autonomie des élèves est importante dans ces classes.

2 enfants de CM2 disposent de l'accompagnement d'une AESH (Sandrine Delage) à temps plein dans la classe.

1 élève de CP dispose d'une AESH à temps partiel (Elodie Martineau)

Les effectifs par classe sont donc à ce jour :

CP	CP / CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
20	6 + 13	23	24	32	27	145
Mme Blondieau	Mme Parpay	Mme Ogier	Mme Rabusseau	Mme Peneaud	Mme Giraud	
Cycle 2 (86)				Cycle 3 (59)		

Les livrets LSU seront semestriels.

Nous prévoyons environ 15 demandes d'aide auprès du RASED qui est complet (maître G, maitresse E et psychologue scolaire).

2 enseignants du réseau d'aides sont intervenus 2 fois par semaine durant toute la première période pour travailler la lecture auprès de petits groupes d'élèves de CE1. Ils sont également venus en renfort une fois par semaine sur la classe de CM1 qui présente un gros effectif.

4 ➤ Point sur le protocole sanitaire :

Il a été envoyé aux familles à la rentrée. L'organisation des entrées et sorties de l'école a été modifiée (cf règlement intérieur). Les élèves se désinfectent les mains à l'arrivée à l'école. Puis ils se lavent les mains après chaque passage aux toilettes, avant la cantine, au retour à domicile.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes aux abords et dans l'enceinte de l'école.

Le protocole est bien respecté par les familles et les élèves que nous tenons à remercier de leur collaboration.

Les directives se sont assouplies concernant le traitement des cas avérés et cas contacts :

- Symptômes évocateurs ou de suspicion de contamination => les élèves doivent rester à domicile et consulter le médecin qui décide de la suite.

- Cas avéré, l'élève doit rester 7 jours à domicile. L'enseignant et les élèves de la classe ne sont pas cas contact.

- Cas contact à risque ou Cas avéré d'un parent : l'élève est isolé 7 jours et doit être testé.

Les mêmes règles s'appliquent aux enseignants.

Les fermetures de classes sont décidées par l'ARS et prononcées seulement s'il y a 3 cas avérés.

Les enseignantes se sont réunies afin d'établir un plan de continuité pédagogique en cas de fermeture d'une classe ou de l'établissement.

Une réunion a également eu lieu entre les directrices de maternelle et d'élémentaire et la mairie pour anticiper les différentes possibilités d'organisation en cas de fermeture (personnel, locaux...).

L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa disponibilité et son engagement dans la mise en place des aménagements liés à la pandémie.

5 ➤ Informations générales sur la Coopérative scolaire et les actions prévues

Les comptes de l'année 2020/2021 ont été vérifiés le 21 septembre par Jessica Giraud et Monsieur Chollet pour clore le bilan financier. Celui-ci est excédentaire de 1174.57 €. Pas de problème remarqué. Le solde de départ de cette année scolaire est de 2847.94 €. Les comptes ont été validés par l'OCCE.

Actions prévues pour aider à financer la coopérative : tombola des galettes en janvier et vente des photos de classes.

6 ➤ Point sur le projet d'école et les actions pédagogiques particulières prévues

Les axes du projet d'école 2018-2021 sont reconduits.

Un avenant a été ajouté sur les axes prioritaires de l'année en cours.

Les axes principalement travaillés sont

- En C2 : le graphisme, le vivre ensemble, le rôle d'élève.
- En C3 : le vivre ensemble, le « goût de l'effort ».

Les CM1 et CM2 travaillent en commun sur le projet départemental du « Tour du Monde en 80 jours » (Projet qui regroupent de nombreuses matières scolaires Français, Mathématiques, Anglais ...)

Le Permis piéton en CE2 et le Permis Internet en CM2 seront reconduits si le contexte sanitaire le permet.

Les CM2 sont invités par le collège Jeanne d'Arc à une représentation sur la seconde guerre mondiale à Surgères le vendredi 16 Octobre à Castel Parc.

Les projets de sorties scolaires ne sont pas encore arrêtés et dépendront du contexte sanitaire.

Les interventions en EPS avec les animateurs sportifs de la CDC Aunis Sud vont reprendre chaque lundi et jeudi avec Laurent Bernot et Ludovic Lioret. Les dossiers pédagogiques ont été acceptés par la DSDEN.

Deux cycles de 9 ou 10 séances sont prévus.

Jour/horaires/ intervenant	du 2 novembre 2020 au 22 janvier 2021	Du 1 février au 7 mai 2021
Jeudi 11h15- 12h15 Laurent Bernot	CE2 avec Mme Rabusseau : Hockey	athlétisme
Lundi 11h00 – 12h00 Ludovic Lioret	CM2 avec Mme Giraud : Gymnastique	roller
Lundi 14h – 15h Ludovic Lioret	CM1 avec Mme Peneaud : Gymnastique	orientation

Les enseignantes remercient la Mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Les séances de piscine pour les classes de CP, CP/CE1 et CM2 ont été annulées par l'inspection compte tenu du contexte sanitaire au mois de Septembre. Nous espérons que les séances de Juin pourront avoir lieu. Nous remercions les parents qui s'étaient proposés et encourageons les parents qui le souhaitent à passer l'agrément, en particulier les parents de CP, car nous n'avons aucun parent agréé à ce jour.

Les prochaines dates sont fixées au : vendredi 5 février 2021 à 12h15 et vendredi 2 avril 2021 à 12h15 à la piscine de St Jean d'Angély.

7 > Bilan des évaluations nationales

La passation des évaluations s'est déroulée du 14 au 25/09. Les résultats individuels ont été communiqués aux familles pour 2 classes, et les seront au retour des vacances pour la troisième classe concernée. Les élèves ayant des besoins particuliers ont été repérés, un suivi leur sera proposé.

4 élèves de CE1 vont participer au stage de Réussite organisé durant la première semaine des vacances d'automne à l'école Jules Ferry.

8 > Exercices de sécurité et PPMS

Les exercices réglementaires ont été effectués et se passent sans inquiétude pour les enfants :

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu vendredi 18/09.

Un exercice Alerte intrusion a eu lieu ce matin, jeudi 15/10.

Ces exercices se font conjointement avec l'école maternelle car l'alarme est commune aux deux écoles. Les dates ont été fixées par les directrices pour : 3 exercices « incendie », 3 exercices « intrusion » et 2 exercices « risques majeurs ». Les responsables de la mairie sont informés de ces dates afin d'y être présents pour observation.

9 > Points sur les demandes à la Mairie :

Aménagement de la nouvelle classe : Le mobilier nécessaire a été acheté par la mairie, livré et monté par les agents municipaux. Quelques petits aménagements restent à faire, mais la classe est fonctionnelle.

L'utilisation de la salle par la nouvelle classe a posé des difficultés d'organisation notamment pour la prise en charge sur le temps scolaire des petits groupes d'élèves par le réseau d'aides.

La mairie a mis en place une convention avec la CDC pour l'utilisation de l'une des salles de la maison de l'enfance. Nous remercions la mairie et la CDC pour cette démarche.

Des robinets extérieurs supplémentaires ont été installés afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de se laver les mains simultanément. Ils sont fonctionnels, bien que certains non mitigés vont être difficilement utilisables en hiver.

Les sanitaires ont été débouchés à plusieurs reprises par les agents municipaux. Un rappel a été fait aux élèves par la directrice sur l'usage des sanitaires et du papier hygiénique.

La pose de dévidoirs individuels va être étudiée afin de limiter la consommation de papier et la chute des rouleaux dans la cuvette.

Les sanitaires étant vieillissants et en nombre insuffisant, une rénovation sera sans doute à envisager dans les années à venir.

La mairie a équipé l'ensemble des classes de thermomètres sans contact afin de pouvoir facilement contrôler la température des enfants dans le cadre de la surveillance des symptômes liés au COVID.

De petits travaux vont être demandés à la mairie pendant les vacances de la Toussaint : pose de tableaux, aménagement du bureau de direction, marquage du terrain de basket ...

Point sur la régulation de la température dans les classes du bâtiment 1. La mairie a fait faire des devis pour changer les fenêtres et mettre des volets roulants.

L'équipe enseignante remercie la mairie et les agents municipaux pour leur engagement au service du bon fonctionnement de l'école.

10 ➤ Questions des parents élus

Pas de question.

La séance est levée à 19h15.

*La présidente du conseil
D.Ogier*

*La secrétaire de séance
F.Blondieau*

